



Montreuil, le 07/11/2023

**Les secrétaires généraux des syndicats des douanes
CFDT/CFTC – CGT – Solidaires – USDFO – UNSA/CGC**

à

Monsieur le Ministre délégué aux Comptes publics de France

Monsieur le Ministre,

Comme à chaque grand événement, les douaniers seront pleinement sollicités et engagés dans la réussite de l'organisation des JOP de Paris 2024.

Ils en ont fait maintes fois la démonstration, et vos prédécesseurs ont toujours salué cet engagement.

Ainsi, la Direction générale des douanes et droits indirects, par la voix de ses représentants, nous a communiqué ses premières intentions dès le printemps dernier.

A la lecture de celles-ci, plusieurs remarques ont été soulevées par nos organisations, tant sur les missions, que sur les moyens, la formation, les aspects RH ou la prime exceptionnelle de reconnaissance.

En effet, la réquisition telle que prévue ne prévoit pas nos missions de lutte contre la fraude (lutte contre le dopage, contre l'importation massive de contrefaçons, contre le trafic illégal de tabac qui sera démultiplié, contre le terrorisme ou le trafic d'armes, etc) et ne prévoit que très vaguement les besoins de renfort sur les directions parisiennes (Ile de France, Paris Aéroports) qui sont déjà en sous-effectifs chronique depuis des années. Pourtant, nos missions sont notre exclusivité et notre fierté, nos moyens sont au cœur de nos préoccupations. Ils ne peuvent être sacrifiés au seul profit de missions de maintien de l'ordre qui ne sont pas les nôtres.

De même, le besoin en formation, en logements, en droits et aides financières liés à la parentalité, en droits exceptionnels de report de congés, en planification de ceux-ci, ne sont pas évoqués à ce jour. Seule une annonce faite par vos soins lors du CSAM du 17 octobre dernier fait état d'un report de 10 jours de 2023 en 2024 et d'un déplafonnement de 10 jours sur le CET, ce qui est loin

de répondre à la demande de nos collègues, aujourd'hui très inquiets du manque de visibilité et de garanties face à cet événement historique.

Enfin, l'incompréhension est totale s'agissant de la prime exceptionnelle de reconnaissance. Annoncée par la Direction générale il y a quelques mois dans les documents de travail de nos instances, son périmètre interministériel offrait la garantie d'une équité de traitement. Finalement, dans de nouveaux documents fournis il y a quelques semaines, la prime interministérielle était abandonnée au profit d'une prime ministérielle. Or, lors du CSAM que vous avez présidé le 17 octobre, nos fédérations ont appris que la prime ne ferait pas l'objet de négociations puisqu'elle n'était plus acquise. Cette nouvelle a créé la stupéfaction dans nos services, d'autant plus après les annonces faites s'agissant de primes versées à l'AP-HP.

Les douaniers souhaitent, autant que d'autres corporations, être à la hauteur de l'événement. Mais ils ne souhaitent pas appréhender celui-ci sous le seul prisme de la contrainte et des obligations. Ils souhaitent un engagement fort de leur Ministre et de leur Directrice générale.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Ministre, nous vous interpellons solennellement et souhaitons échanger au plus vite avec vous, idéalement en amont du groupe de travail prévu à la Direction générale le 27 novembre. Nous avons l'obligation d'évoquer avec vous tous ces sujets puisqu'ils préoccupent tous les agents, tous grades, corps et fonctions de notre direction confondus. Vos arbitrages participeront, nous l'espérons, à apaiser toute la corporation.

Dans l'attente, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Les secrétaires généraux de l'intersyndicale douanière.